

- **APPEL À CANDIDATURES**
 - AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
 - COMMUNE RURALE DE MAKALONDI
 - UNIVERSITÉ DE ZINDER
- **AVIS D'ATTRIBUTION**
 - AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP)
 - FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II
- **PLANS PRÉVISIONNEL**
 - MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
 - COUR DE CASSATION
 - AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'EAU
 - INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 - AGENCE NATIONALE DE L'ECONOMIE DES CONFERENCES
 - CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE MARADI
 - DIRECTION RÉGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE D'AGADEZ/ ICEP ADERBISSANAT
 - DIRECTION RÉGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE D'AGADEZ/ ICEP TCHIROZERINE
 - GROUPEMENT GNN DE TCHINTABARADEN
 - COMMUNE RURALE DE SIMIRI
 - COMMUNE RURALE DE CHETIMARI
 - COMMUNE RURALE DE TIRMINI
 - MAISON D'ARRET DE MARADI
 - MAISON D'ARRET DE GUIDAN ROUMDJI
 - MAISON D'ARRET DE MAYAHI
 - PRISON CIVILE DE DAKORO



DÉCISIONS DU CRD

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS





Sommaire

- AVIS D'APPEL A CANDIDATURES.....PAGES 3-5
- AVIS D'ATTRIBUTION.....PAGES 6-7
- PLANS PRÉVISIONNELS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS PAGES 8-27
- DÉCISIONS DU COMITÉ DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (CRD)..... PAGES 28-31



Agence de Régulation des Marchés Publics



Journal des Marchés Publics

Hebdomadaire de l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Niger

BP : 725 - Niamey - NIGER
Tél : (00227) 20 72 35 00
Email : armp@intnet.ne
Site web : www.armp-niger.org

Directeur de Publication

M. Ibrahim Allassane

Directrice de la Rédaction

Mme Zourkaleini Zara

Comité de Rédaction

Mme Zourkaleini Zara
M. Adamou Tahirou
M. Yacouba Soumana
M. Amadou Mahaman Rabiou
M. Almoctar Mahamane
M. Maharou Habou

Conception & Impression



La Grande Imprimerie du Niger

BP: 383 Niamey - Niger

Tél. : +227 20 73 30 91

96 86 33 33

Tirage :

200 exemplaires

Abonnement/Distribution

ARMP : Tél : 20 72 35 00



Agence de Régulation des Marchés Publics AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ARMP/2022

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication sur les marchés publics et les délégations de service public qui sera financée sur fonds propres, l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les Cabinets qui seront invités à acquiescer la Demande de proposition.

Le cabinet sera choisi par la méthode fondée sur la qualité technique et le coût conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut obtenir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature au Bureau d'Ordre de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), les jours ouvrables de **9 heures à 16 heures** ou le télécharger sur les Sites Web suivants : www.armp-niger.org et www.marchespublics.ne.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées au Bureau d'Ordre de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) **au plus tard le mardi 19 avril 2022 à 10 heures**.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour dans la salle de réunion de l'Agence de Régulation des Marchés Publics à **11 heures**.

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus **auprès du Chef Service Passation des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures à l'adresse suivante :**

**394 Rue du Plateau PI 18
BP : 725 Niamey-Niger
Tél : (00227) 20 72 35 00
Fax : (00227) 20 72 59 81
Web : www.armp-niger.org
E-mail : armp@intnet.ne**

ALLASSANE IBRAHIM



UNIVERSITE ANDRE SALIFOU DE ZINDER

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés paru dans le journal de l'ARMP, N° 428 du 28 février au 06 mars 2022.
2. L'Université de Zinder (UZ) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures : **des matériels et consommables informatiques composent en deux (02) lots.**
3. La passation du Marché sera conduite par une Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée à l'article 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Le délai d'exécution du marché est deux (02) mois à compter de sa signature.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** en espèce à l'adresse mentionnée ci-après : Service intérieur et des affaires générales de l'Université de Zinder, BP : 656 Tél. : (227) 20 510 920 / 20 512 409 / 91 66 33 30.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : rectorat bureau d'ordre au plus tard **le jeudi 28/04/2022 à 10 heures 00 mn**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.
7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 13.1 des DPDRP.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le jeudi 28/04/2022 à 10 heures 30 mn** dans la salle de réunion du Rectorat à l'étage.

Le Secrétaire Général



COMMUNE RURALE DE MAKALONDI

Avis d'Appel d'Offres (AAO) N° 02/2022/CR MAKALONDI

Travaux de transformation d'un forage équipé de pompe à motricité humaine en une Mini AEP solaire à Bodol dans la commune rurale de MAKALONDI.

Date : 01/05/2022

Référence : Travaux de transformation d'un forage équipé de pompe à motricité humaine en une Mini AEP solaire à Bodol – Commune de Makalondi – Département de Torodi – Région de Tillabéri

1. Le Maire de la Commune de Makalondi sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de transformation d'un forage équipé de pompe à motricité humaine en une Mini AEP solaire à Bodol – Commune de Makalondi – Département de Torodi – Région de Tillabéri.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal de l'ARMP N° : 427 du 21 au 27 février 2022.

1.1. Le Maire de la Commune de Makalondi a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût des travaux transformation d'un forage équipé de pompe à motricité humaine en une Mini AEP solaire à Bodol, dans le cadre du projet trois Frontières (3F). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre dudit Marché.

2. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Makalondi Tél : 96 13 40 89 / 98 04 60 82 Mail : mairimakalondi@.com ou barryharirou@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Mairie de Makalondi Tél : 98 04 60 82 de 9 heures à 16 heures

3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Deux cent mille (200.000) FCFA.

4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'Agence Française de Développement.

5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 12/05/ 2022 à 9 H 30 mn. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Huit Cent Mille (800 000) francs CFA délivrée par une banque agréée

6. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à la Mairie de Makalondi le 12/05/2022 à 10 H 00 mn

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions techniques :

- Références de travaux similaires justifiées par les pages de garde et de signature des marchés ainsi que les attestations de bonne fin des travaux ou les PV de réception provisoire ou définitive ;
- Organisation et planning prévisionnel d'exécution ;
- Personnel qualifié ;
- Moyens techniques et matériels.

Conditions d'ordre financier

- Ligne de crédit de 25 000 000 FCFA ;
- Caution de soumission de 800 000 F CFA
- Chiffres d'affaires des 3 dernières années.

Conditions d'ordre légal et autres

- Certificat d'agrément option "AEP";
- Une attestation de non exclusion de la commande publique (ARMP) datant de moins de six (6) mois;
- L'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (3) mois;
- Une attestation d'engagement indiquant que le soumissionnaire a pris connaissance des dispositions du code d'éthique en matière des marchés publics.

Fait à Makalondi, le 01/05/ 2022

Le Maire

UNIVERSITÉ DE ZINDER

AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX N°04/2022/UNIVERSITE/ZR RELATIF POUR L'ACQUISITION DES MOBILIERS ET FOURNITURES DE BUREAU

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés paru dans le journal N°428 du mois de mars 2022.

2. L'Université de Zinder (UZ) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la l'acquisition des mobiliers et des fournitures de bureau en un seul lot.

3. La passation du Marché sera conduite par une Demande de Renseignement et de Prix telle que spécifiée à l'article 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Le délai d'exécution du marché est d'un (1) mois à compter de sa signature.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignement et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA en espèce à l'adresse mentionnée ci-après:

Service intérieur et des affaires générales de Zinder BP: 656 Tél.: (227) 20 510 920/20512409/91663330

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Rectorat bureau d'ordre au plus tard le **jeudi 21/04/2022 à 10 heures 00 mn**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 13.1 des DPDRP.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 21/04/2022 à 10 heures 30 mn** dans la salle de réunion du Rectorat à l'étage.

LE SECRETAIRE GENERAL



AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP) AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Exercice budgétaire : 2022

Source de financement : Budget ARMP

Mode de passation : Demande de Cotation

Référence du Contrat : 004/ARMP/2022

Objet du marché : Entretien et Réparation du Matériel Roulant

Date des lettres d'invitation : 21 Février 2022

Date de notification aux soumissionnaires : 16 Mars 2022

N° Lot 01	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
	IMA AUTOMOBILE NIGER	8 103 606 F.CFA en TTC	12 Mois	Retenu
	GARAGE WANTARA TECHNIQUE	29 592 206 F.CFA en TTC	12 Mois	Offre financière dépasse le seuil de la procédure de demande de cotation
	LA NIGERIENNE DE L'AUTOMOBILE	28 131 225 F.CFA en TTC	12 Mois	Offre financière dépasse le seuil de la procédure de demande de cotation
	NIGER IMPERIAL MOTORS	2 501 380 F.CFA en TTC	12 Mois	Offre financière incomplète (uniquement pour l'entretien alors que la demande de cotation concerne l'entretien et la réparation)

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Exercice budgétaire : 2022

Source de financement : Budget ARMP

Mode de passation : Demande de Cotation

Référence du Contrat : 003/ARMP/2022

Objet du marché : Maintenance du Parc Informatique de l'ARMP (Siege et Secrétariats Régionaux)

Date des lettres d'invitation : 24 Février 2022

Date de notification aux soumissionnaires : 16 Mars 2022

N° Lot 01	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
	MAINTEC	15 522 360 F.CFA en TTC	12 Mois	Retenu
	GIM CONSULT	10 464 860 F.CFA en TTC	12 Mois	Note technique obtenue égale à 63/100 et conformément à la grille de notation des termes de référence le score technique minimum requis est de 70 points /100
	GTECH	7 301 840 F.CFA en TTC	12 Mois	Note technique obtenue égale à 60/100 et conformément à la grille de notation des termes de référence le score technique minimum requis est de 70 points /100



AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP) AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Exercice budgétaire : 2022

Source de financement : Budget ARMP

Mode de passation : Demande de Renseignements et des Prix

Référence du marché : 005/ARMP/2022

Objet du marché : Fourniture des Produits Alimentaires (Appui Ramadan)

Date et support de Publication de l'avis : Sahel-Quotidien des 23 février et 2 mars et Sahel- Dimanche du 25 février 2022

Date de notification aux soumissionnaires : 30/03/2022

N° Lot 01	Noms des Soumissionnaires	Montant proposé	Délais d'exécution	Observations (motif rejet/attribution)
	NEB	33 668 950 F.CFA en TTC	15 jours	Retenu
	HASSADOGA SARL	34 938 400 F.CFA en TTC	10 jours	Classée deuxième (2ème)
	S.N.C.B. I	39 210 500 F.CFA en TTC	07 jours	Classée troisième (3ème)
	SACI	42 007 000 F.CFA en TTC	15 jours	Classée quatrième (4ème)

Le Secrétaire Exécutif

FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS II

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Projet Filets Sociaux Adaptatifs II Wadata Talaka, Cellule Filets Sociaux, Cabinet du Premier Ministre

Exercice budgétaire : 2022

Source de financement : Banque mondiale (Don IDA D N°4200)

Mode de passation : Entente directe

Date d'approbation du marché : 31/01/2022

Objet du marché : Recrutement d'un Spécialiste de la réponse aux chocs et de quatre responsables Animation Terrain au niveau du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II « Wadata Talaka »

Date et support de Publication de l'avis : NA

Date de notification au soumissionnaire : 31/01/2022

N° Lot 01	Noms du Soumissionnairesu	Montant proposé	Délais d'exécution
01	Le Groupement Cabinet d'Etudes de Formation, de Recrutement, de Management et d'Audit Social (CEFORMAS) & AFRIQUE CONSEIL du Benin BP : 12146 Niamey Niger Email : cabinetceformas@gmail.com ou msayabou@yahoo.com	Quinze millions (15.000.000) FCFA TTC F CFA TTC	Soixante (60) jours à compter de la notification de l'ordre de service

Le Coordinateur



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de Réhabilitation de route dans la région d'Agadez : Agadez - Arlit	SG	AMI	PM	▪	15/03/2022
2	"Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de construction des Autoroutes et route dans la région de Dosso : -Aménagement en autoroute RN1 Est section Niamey –Dosso -Aménagement en autoroute de la section Dosso - Gaya -Aménagement en autoroute de la RN1Est section Dosso – Tsermaoua -Aménagement et bitumage Margou- Harikanassou- Yéda -Winditan	SG	AMI	PM	▪	21/03/2022
3	"Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de construction des routes dans la région de Tillabéry : -Aménagement et bitumage Kollo- Kouré –RN1E -Aménagement et bitumage Téra- Méhana- Kandadji y compris pont de Méhana -Réhabilitation de la route Farié-Téra -Réhabilitation de la route Niamey- Torodi- Fr Burkina -Aménagement et bitumage Ouallam- Banibangou -Aménagement et bitumage de route Ayerou Inates fr Mali -Aménagement et bitumage Baleyara-Banibangou- Fr Mali	SG	AMI	PM	▪	24/03/2022
4	"Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de construction de route dans la région de Tahoua : Aménagement et bitumage Tchintabaraden-Tassara-Frt Algérie	SG	AMI	PM	▪	14/04/2022
5	"Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de construction des routes dans la région de Maradi : -Aménagement et bitumage de la route Keita- Dakoro- Belbéji -Aménagement et bitumage de la route Dakoro- Bermo-Abalak -Réhabilitation de la route Maradi- Dan Issa -Fr Nigeria : -Aménagement et bitumage de la route Guidan Roundji- Tchadoua	SG	AMI	PM	▪	15/03/2022
6	"Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de construction des routes dans la région de Zinder : -Réhabilitation de la route Musari- Guidiguir -Réhabilitation de la route Takiéta- Matamèye- Fr Nigeria -Aménagement et bitumage de la route (section KDBG) Guezawa- Belbéji -Aménagement et bitumage de la route Magaria-Matamèye	SG	AMI	PM	▪	01/04/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
24/03/2022	27/03/2022	28/04/2022	05/05/2022	12/05/2022	19/05/2022	30/05/2022	5 mois	BN
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	06/06/2022	12 mois	BN
04/04/2022	05/04/2022	06/05/2022	11/05/2022	20/05/2022	27/05/2022	07/06/2022	9 mois	BN
25/04/2022	26/04/2022	27/05/2022	01/06/2022	10/06/2022	17/06/2022	28/06/2022	6 mois	BN
24/03/2022	27/03/2022	28/04/2022	05/05/2022	12/05/2022	19/05/2022	30/05/2022	8 mois	BN
12/04/2022	13/04/2022	14/05/2022	19/05/2022	30/05/2022	07/06/2022	16/06/2022	6 mois	BN



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

(Suite 1)

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
7	"Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de construction des routes dans la région de Diffa : -Aménagement et bitumage de la route Bilma- Agadem -Aménagement et bitumage de la route Agadem- N'Gourti- N'Guigmi -Pont Bosso- Malam Fatori -Réhabilitation de la route Djajiri- Diffa "	SG	AMI	PM	▪	05/04/2022
8	Etude d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de construction des Voiries dans la ville de Niamey	SG	AMI	PM	▪	21/03/2022
9	Etudes de faisabilité économique, d'impact environnemental et social et études techniques détaillées avec production du dossier d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de Réhabilitation de route Tsermaoua - Tahoua	SG	AMI	PM	▪	12/05/2022
10	Audit Technique et Financier du projet d'Aménagement et de Bitumage de la Voirie Urbaine de Zinder dans le cadre de Zinder Saboua - 2018	SG	AMI	PM	▪	18/04/2022
11	Audit Technique et Financier du projet d'aménagement, de bitumage et de réhabilitation des voiries dans la ville de Tillabéri dans le cadre du programme Tillabéri Tchandallo	SG	AMI	PM	▪	19/04/2022
12	Audit Technique et Financier du projet d'aménagement, de bitumage et de réhabilitation de voiries dans la ville de Diffa dans le cadre du Programme DIFFA N'GLAA	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022
13	Audit Technique et Financier du projet d'Aménagement et bitumage de la route Maradi-Madarounfa-Frontières du Nigeria (Jibia et Gourbin Baouré)	SG	AMI	PM	▪	21/04/2022
14	Audit Technique et Financier du projet d'aménagement et de bitumage de la route Bagaroua-Illéla , des bretelles Dan Daji-Dangona et les travaux connexes	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022
15	Acquisition des matériels roulant (deux véhicule 4x4 Puck Up) au profit de l'Unité d'Exécution du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Loga – Doutchi lot 2	SG	DRP	PM	▪	21/03/2022
16	Acquisition des matériels informatiques au profit de l'Unité d'Exécution du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Loga – Doutchi lot 2	SG	DC	PM	▪	▪
17	Acquisition des équipements bureautiques au profit de l'Unité d'Exécution du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Loga – Doutchi lot 2	SG	DC	PM	▪	▪
18	Etudes, contrôle et surveillance des travaux d'aménagements connexes: Projet d'Aménagement des Routes Tamaské-Tahoua et Tamaské-Mararraba (PARTTM).	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022
19	Recrutement d'une ONG pour la mise en œuvre de la sous-composante "Appui au genre et au renforcement des capacités économiques des femmes et des jeunes": Projet d'Aménagement des Routes Tamaské-Tahoua et Tamaské-Mararraba (PARTTM).	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
14/04/2022	15/04/2022	17/05/2022	23/05/2022	01/06/2022	08/06/2022	17/06/2022	10 mois	BN
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	06/06/2022	7 mois	BN
23/05/2022	24/05/2022	23/06/2022	28/06/2022	07/07/2022	14/07/2022	25/07/2022	5 mois	BAD
27/04/2022	28/04/2022	30/05/2022	04/06/2022	14/06/2022	21/06/2022	30/06/2022	3 mois	BOAD
28/04/2022	29/04/2022	30/05/2022	04/06/2022	14/06/2022	21/06/2022	30/06/2022	3 mois	BOAD
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	3 mois	BOAD
02/05/2022	03/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	3 mois	BOAD
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	3 mois	BOAD
30/03/2022	31/03/2022	07/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	06/05/2022	1,5 mois	BADEA
▪	11/04/2022	18/04/2022	18/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	13/05/2022	1 mois	BADEA
▪	11/04/2022	18/04/2022	18/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	13/05/2022	1 mois	BADEA
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	3 mois	BAD
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	30 mois	BAD



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

(Suite 2)

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
20	Recrutement d'un Consultant pour l'identification des besoins des jeunes en formation aux petits métiers et la réalisation de sessions de formation: Projet d'Aménagement des Routes Tamaské-Tahoua et Tamaské-Mararraba (PARTTM).	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022
21	Recrutement d'un Cabinet chargé de l'Audit comptable et financier et des acquisitions: Projet d'Aménagement des Routes Tamaské-Tahoua et Tamaské-Mararraba (PARTTM).	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022
22	Recrutement d'un Consultant pour l'Elaboration du manuel de procédures administratives, comptables, financières du Projet d'Aménagement des Routes Tamaské-Tahoua et Tamaské-Mararraba (PARTTM).	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022
23	Recrutement d'un Consultant chargé de l'Elaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication et visibilité du Projet d'Aménagement des Routes Tamaské-Tahoua et Tamaské-Mararraba (PARTTM).	SG	AMI	PM	▪	20/04/2022
24	Acquisition d'un logiciel de gestion TOMPRO: Projet d'Aménagement des Routes Tamaské-Tahoua et Tamaské-Mararraba (PARTTM).	SG	DRP	PM	▪	21/03/2022
25	Contrôle et surveillance sur l'axe routier Arlit Assamka	SG	AMI	PM	▪	21/03/2022
26	Contrôle et surveillance des aménagements connexes additionnels à Farié	SG	AMI	PM	▪	21/03/2022
27	Compilation dans un recueil de tous les textes régissant le transport	SG	AMI	PM	▪	21/03/2022
28	Acquisition de mobiliers et matériels de bureaux pour le compte de l'ARST	SG	DRP	PM	▪	21/03/2022
29	Réalisation d'un (1) site web (Portail de la Direction Générale des Grands Travaux) pour le compte du Projet Multinational Algérie/Niger/Tchad de la route transsaharienne (PMRTS).	SG	AMI	PM	▪	20/08/2022
30	Fourniture et installation d'un (1) groupe électrogène insonorisé au profit du Projet Multinational Algérie/Niger/Tchad de la route transsaharienne (PMRTS).	SG	DRP	PM	▪	21/03/2022
31	Acquisition de matériels roulants pour le compte de l'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER) et de l'Autorité de Régulation du secteur des Transports (ARST) en deux lots: Lot 1 : Cinq (05) véhicules Pick Up 4x4 double cabine, Six (06) véhicules berlines. Lot 2 : Trois (03) motos cross DT 125, Trois (03) motos 110 et Six (06) casques.	SG	AOO	PM	▪	24/08/2020
32	Fourniture et installation de matériels informatiques pour le compte de l'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER).	SG	AOO	PM	▪	24/08/2022
33	Fourniture et installation de matériels techniques composés de cinq (5) radars mobiles de contrôle de vitesse au profit de l'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER).	SG	AOO	PM	▪	24/08/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	5 mois	BAD
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	3 mois	BAD
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	2 mois	BAD
29/04/2022	02/05/2022	02/06/2022	07/06/2022	16/06/2022	23/06/2022	04/07/2022	48 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	07/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	06/05/2022	1 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	06/06/2022	8 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	06/06/2022	12 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	06/06/2022	8 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	07/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	06/05/2022	3 mois	BAD
31/08/2022	01/09/2022	01/10/2022	06/10/2022	15/10/2022	22/10/2022	02/11/2022	1 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	07/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	06/05/2022	1 mois	BAD
04/09/2020	05/09/2020	05/10/2020	10/10/2020	19/10/2020	26/10/2020	06/11/2020	1 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	1 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	1 mois	BAD



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

(Suite 3 et fin)

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
34	Fourniture de consommables de bureau pour le compte de l'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER).	SG	DC	PM	▪	
35	Fourniture et installation de mobiliers de bureau au profit de l'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER).	SG	DRP	PM	▪	24/08/2022
36	Fourniture et Installation de matériels équipements scolaires et sanitaires dans les Communes rurales de Courthèye et de Gouthèye en deux (2) lots	SG	AOO	PM	▪	24/08/2022
37	Acquisition de matériels informatique à l'ARST	SG	DRP	PM	▪	21/03/2022
38	Fourniture et installation d'un groupe électrogène insonorisé au profit de l'ARST	SG	DRP	PM	▪	21/03/2022
39	Appui à la modernisation de la Banque des Données des transports (BDT)	SG	AMI	PM	▪	24/08/2022
40	Site web et conception, édition, diffusion des supports de communication	SG	AMI	PM	▪	24/08/2022
41	Acquisition de matériel informatique pour appui à la modernisation de la Banque des Données de transport	SG	AOO	PM	▪	24/08/2022
42	Audit Environnementale	SG	AMI	PM	▪	24/08/2022

COUR DE CASSATION

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition de mobilier et matériel de bureau	PPCC	DC	PM	▪	▪
2	Acquisition matériel de transport de service	PPCC	DC	PM	▪	▪
3	Réhabilitation des bâtiments de la Cour (Étanchéité, peinture intérieure, peinture extérieure, électricité, téléphone, plomberie, etc...)	PPCC	DC	PM	▪	▪
4	Acquisition matériel informatique de bureau	PPCC	DC	PM	▪	▪



PLAN PRÉVISIONNEL



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
	11/04/2022	18/04/2022	18/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	13/05/2022	1 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	1 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	3 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	07/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	06/05/2022	1 mois	BAD
30/03/2022	31/03/2022	07/04/2022	11/04/2022	20/04/2022	27/04/2022	06/05/2022	2 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	12 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	2 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	3 mois	BAD
04/09/2022	05/09/2022	05/10/2022	10/10/2022	19/10/2022	26/10/2022	06/11/2022	2 mois	BAD

COUR DE CASSATION

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
▪	10/03/2022	17/03/2022	17/03/2022	28/03/2022	04/04/2022	13/04/2022	1mois	Budget national
▪	16-05-22	20-05-22	20-05-22	31-05-22	07-06-22	16-06-22	1 mois	Budget national
▪	28/07/2022	01/08/2022	01/08/2022	10/08/2022	17/08/2022	26/08/2022	1 mois	Budget national
▪	29/08/2022	02/09/2022	02/09/2022	13/09/2022	20/09/2022	29/09/2022	1 mois	Budget national



PLAN PRÉVISIONNEL



AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'EAU

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Lot 1 Réalisation d'un audit comptable externe des fonds exceptionnels de la SEEN Lot 2 Réalisation d'un audit comptable des exercices 2020 et 2021 de l'ARSEau	DG ARSEau	AOO	PM	-	28/02/2022

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Location des véhicules de collecte et de supervision pour le recensement pilote du RGPH 2022	DG	DC	PM	-	-
2	Location des véhicules de dénombrement et de collecte des données de la deuxième phase du PHECVM	DG	AON	PM	-	01/04/2022
3	Acquisition des consommables informatiques, entretien et maintenance du matériel de numérisation pour la cartographie pilote du RGPH 2022	DG	DC	PM	-	-
4	Entretien des photocopieurs de l'INS	DG	DC	PM	-	-
5	Installation des AP CISCO et d'équipements CISCO de la DS du Ministère du Plan	DG	DC	PM	-	-
6	Mettre en place d'un centre de Réplication du data center principale de l'INS vers un autre site (DR/INS Niamey) et un système de détection d'incendie de la salle serveur de l'INS	-	DC	PM	-	-
7	MODIFICATION Acquisition de mobilier de bureau BCR (salle de réunion et bureaux agents)	-	DC	PM	-	-
8	Acquisition des tablettes pour le recensement des infrastructures scolaires du MEN	DG	AON	PM	-	04/04/2022
9	Acquisition des tablettes pour le fonctionnement du CALL CENTER	DG	DC	PM	-	-
10	Construction de mur de clôture du siège de l'INS	DG	AON	PM	-	21/03/2022
11	LOT N°1: Acquisition matériels informatiques pour la cartographie générale du RGPH 2022 Lot N°2: Acquisition de matériels et consommables de reprographie générale du RGPH 2022	DG	AON	PM	-	04/04/2022
12	MODIFICATION LIGNE 23 AU PPM INITIAL Acquisition de mobiliers de bureau	DG	DC	PM	-	-



PLAN PRÉVISIONNEL



AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'EAU

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
09/03/2022	10/03/2022	11/04/2022	16/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	12/05/2022	1 mois	ARSEau

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (ADDITIF N°1)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES								
D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
▪	28/03/2022	04/04/2022	04/04/2022	13/04/2022	20/04/2022	29/04/2022	15 Jours	PDQPD (BM)
12/04/2022	14/04/2022	16/05/2022	21/05/2022	31/05/2022	07/06/2022	16/06/2022	30 Jours	PHECVM (BM)
▪	11/04/2022	18/04/2022	18/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	13/05/2022	15 Jours	PDQPD (BM)
▪	28/03/2022	04/04/2022	04/04/2022	13/04/2022	20/04/2022	29/04/2022	15 Jours	Subv.Etat (BN)
▪	30/03/2022	06/04/2022	06/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	03/05/2022	15 Jours	PDQPD (BM)
▪	28/03/2022	04/04/2022	04/04/2022	13/04/2022	20/04/2022	29/04/2022	15 Jours	PDQPD (BM)
▪	11/04/2022	18/04/2022	18/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	13/05/2022	15 Jours	Subv.Etat (BN)
13/04/2022	14/04/2022	16/05/2022	21/05/2022	31/05/2022	07/06/2022	16/06/2022	30 Jours	PDQPD (BM)
▪	30/03/2022	06/04/2022	06/04/2022	15/04/2022	22/04/2022	03/05/2022	15 Jours	PDQPD (BM)
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	02/06/2022	90 Jours	Subv.Etat (BN)
13/04/2022	14/04/2022	16/05/2022	21/05/2022	31/05/2022	07/06/2022	16/06/2022	30 Jours	Subv.Etat (BN)
▪	21/03/2022	28/03/2022	28/03/2022	06/04/2022	13/04/2022	22/04/2022	7 Jours	PDQPD (BM)



PLAN PRÉVISIONNEL



AGENCE NATIONALE DE L'ECONOMIE DES CONFERENCES

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Recrutement de prestataires de service en maintenance réseaux et services (AMR) des installations techniques du CICMG	Directeur Général	AMI	PM	▪	04/04/2022
2	Recrutement d'un consultant individuel pour la supervision de la sécurité des infrastructures de conférences	Directeur Général	AMI	PM	▪	11/04/2022
3	Entretien des espaces verts des infrastructures de conférences	Directeur Général	DC	PM	▪	▪
4	Acquisition matériels sécurité incendie pour le Palais de congrès	Directeur Général	DRP	PM	▪	17/02/2022
5	Acquisition scanner et portique sécurité pour le CICMG	Directeur Général	AON	PM	▪	14/02/2022
6	Acquisition du matériels de rénovation du Palais de Congrès	Directeur Général	DRP	PM	▪	15/02/2022
7	Travaux de rénovation partielle du Palais de Congrès	Directeur Général	DC	PM	▪	▪
8	Travaux de réaménagement de deux salles en une salle au CICMG	Directeur Général	DC	PM	▪	▪
9	Travaux d'aménagement complémentaire de la splanade du CICMG	Directeur Général	AOI	PM	▪	06/06/2022
10	Travaux de réparation de l'étanchéité de la remonté d'eau de la salle plénière du CICMG	Directeur Général	AON	PM	▪	15/08/2022
11	Acquisition des onduleurs et batteries	Directeur Général	DC	PM	▪	▪



PLAN PRÉVISIONNEL



AGENCE NATIONALE DE L'ECONOMIE DES CONFERENCES

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
13/04/2022	15/04/2022	16/05/2022	21/05/2022	31/05/2022	07/06/2022	16/06/2022	360 jours	Budget ANEC
20/04/2022	22/04/2022	24/05/2022	29/05/2022	09/06/2022	18/06/2022	29/06/2022	360 jours	Budget ANEC
▪	16/02/2022	23/02/2022	23/02/2022	04/03/2022	11/03/2022	22/03/2022	360 jours	Budget ANEC
28/02/2022	01/03/2022	10/03/2022	13/03/2022	22/03/2022	29/03/2022	07/04/2022	45 jours	Budget ANEC
23/02/2022	25/02/2022	28/03/2022	02/04/2022	12/04/2022	20/04/2022	02/05/2022	45 jours	Budget ANEC
24/02/2022	25/02/2022	04/03/2022	07/03/2022	16/03/2022	23/03/2022	01/04/2022	45 jours	Budget ANEC
▪	21/02/2022	28/02/2022	28/02/2022	09/03/2022	16/03/2022	25/03/2022	30 jours	Budget ANEC
▪	25/04/2022	02/05/2022	02/05/2022	11/05/2022	18/05/2022	27/05/2022	30 jours	Budget ANEC
15/06/2022	17/06/2022	01/08/2022	06/08/2022	16/08/2022	23/08/2022	01/09/2022	90 jours	Budget ANEC
24/08/2022	26/08/2022	27/09/2022	02/10/2022	11/10/2022	18/10/2022	27/10/2022	30 jours	Budget ANEC
▪	14/02/2022	21/02/2022	21/02/2022	02/03/2022	09/03/2022	18/03/2022	45 jours	Budget ANEC



PLAN PRÉVISIONNEL



CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE MARADI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition des Produits d'Alimentation	Directeur/CHR	AOON	PM	▪	02/02/2022
2	Acquisition de mobiliers et fourniture de bureau + fiches medicales	Directeur/CHR	DRP	PM	▪	03/02/2022
3	Acquisition des produit d'entrétien	Directeur/CHR	DRP	PM	▪	03/02/2022
4	Acquisition de matériels et consommables Informatiques, Matériels Plomberie	Directeur/CHR	DRP	PM	▪	03/02/2022
5	Fourniture des pièces de rechange vehicules et groupes électrogènes;	Directeur/CHR	DC	PM	▪	▪
6	Fourniture d'habillement et couchage	Directeur/CHR	DRP	PM	▪	01/02/2022
7	Signer un Contrat de maintenance préventive et curative du Materiels. Informatique	Directeur/CHR	DC	PM	▪	▪
8	Acquisition de matériels d'électricité	Directeur/CHR	DRP	PM	▪	03/02/2022
9	Signer un Contrat de Travaux de vidange et curages des Fosses septique	Directeur/CHR	DC	PM	▪	▪
10	Fourniture de Matériels et Appareils Technique divers	Directeur/CHR	DRP	PM	▪	01/02/2022
11	Signer un Contrat de maintenance préventive et curative d'électricité et groupes électrogènes	Directeur/CHR	DC	PM	▪	▪
12	Acquisition des Matériels Froids et Climatisations	Directeur/CHR	DRP	PM	▪	01/02/2022
13	Signer un contrat de maintenance préventive et curative des appareils biomédicaux	Directeur/CHR	DC	PM	▪	▪
14	Réhabilitation + Entretien batiments	Directeur/CHR	DC	PM	▪	▪

DIRECTION RÉGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE D'AGADECZ/ ICEP ADERBISSANAT

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	Inspecteur	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Achat des vivres et l'alimentation scolaire	▪	DRP	PM	▪	07/02/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE MARADI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
11/02/2022	11/02/2022	14/03/2022	16/03/2022	25/03/2022	01/04/2022	08/04/2022	Douze (12) Mois	BN
14/02/2022	14/02/2022	22/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	10/03/2022	17/03/2022	Une (01) Semaine	BN
14/02/2022	14/02/2022	22/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	10/03/2022	17/03/2022	Une (01) Semaine	BN
14/02/2022	14/02/2022	22/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	10/03/2022	17/03/2022	Une (01) Semaine	BN
▪	04/02/2022	11/02/2022	11/02/2022	22/02/2022	01/02/2022	08/02/2021	Une (01) Semaine	BN
10/02/2022	17/02/2022	17/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	Une (01) Semaine	BN
▪	04/02/2022	11/02/2022	11/02/2022	22/02/2022	01/02/2022	08/02/2021	Douze (12) Mois	BN
14/02/2022	14/02/2022	22/02/2022	22/02/2022	03/03/2022	10/03/2022	17/03/2022	Une (01) Semaine	BN
▪	04/02/2022	11/02/2022	11/02/2022	22/02/2022	01/02/2022	08/02/2021	Douze (12) Mois	BN
10/02/2022	17/02/2022	17/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	Douze (12) Mois	BN
▪	04/02/2022	11/02/2022	11/02/2022	22/02/2022	01/03/2022	08/03/2022	Douze (12) Mois	BN
10/02/2022	17/02/2022	17/02/2022	28/02/2022	07/03/2022	14/03/2022	21/03/2022	Une (01) Semaine	BN
▪	04/02/2022	11/02/2022	11/02/2022	22/02/2022	01/03/2022	08/03/2022	Douze (12) Mois	BN
▪	04/04/2022	08/04/2022	08/04/2022	19/04/2022	26/04/2022	03/04/2022	Quarante cinq (45) Jours	BN

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE D'AGADEZ/ ICEP ADERBISSANAT

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
17/02/2022	21/21/2022	21/03/2022	26/03/2022	09/04/2022	16/04/2022	26/04/2022	12 mois	BN



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE D'AGADEZ/ ICEP TCHIROZERINE

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	Inspecteur	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Marché à commande (Achat des vivres et transport de l'alimentation scolaire)	.	DAO	PM	.	07/02/2022

GROUPEMENT GNN DE TCHINTABARADEN (INITIAL)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	Inspecteur	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Travaux de Réhabilitation	GROUPEMENT GNN TCHINTA	DC	PM	.	.

COMMUNE RURALE DE SIMIRI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	construction d'un blocs de trois classes équipées et un bureau pour le directeur à l'école traditionnelle de simiri	LE MAIRE	AOO	PM	.	28/02/2022
2	Construction d'un blocs de trois classes équipées et un bloc de latrine a deux compartiment à Tondi Banda	LE MAIRE	AOO	PM	.	04/03/2022
3	achat d'un vehicule de Marque 4X4	LE MAIRE	DC	PM	.	.



PLAN PRÉVISIONNEL



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE D'AGADEZ/ ICEP TCHIROZERINE

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
17/02/2022	21/21/2022	21/03/2022	26/03/2022	09/04/2022	16/04/2022	26/04/2022	12 mois	BN

GROUPEMENT GNN DE TCHINTABARADEN (INITIAL)

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
-	22/03/2022	29/03/2022	29/03/2022	07/04/2022	14/04/2022	25/04/2022	15Jours	Budget National

COMMUNE RURALE DE SIMIRI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
09/03/2022	11/03/2022	11/04/2022	16/04/2022	25/04/2022	02/05/2022	09/05/2022	5 mois	FICOD/PICCT
14/03/2022	15/03/2022	14/04/2022	19/04/2022	28/04/2022	05/05/2022	15/05/2022	5 Mois	FICOD/PICCT
-	14/03/2022	18/03/2022	18/03/2022	28/03/2022	04/04/2022	13/04/2022	15 Jours	commune



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE RURALE DE CHETIMARI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Réhabilitation d'un (1) mini AEP et de deux (2) Puits dans les villages de zarwaram, Zirara, Kassatcha	SG	AON	PM	-	21/03/2022
2	Construction du mur de cloture de la gare routière de Nguel Kolo	SG	AON	PM	-	01/04/2022
3	Réhabilitation de 7 Classes et de 2 blocs. Latrines des écoles dans la commune de chetimari	SG	AON	PM	-	04/04/2022
4	Acquisition des Tables bancs au profit des ecoles de chetimari	SG	DC	PM	-	-
5	Réhabilitation des Cases de santé à grema gaberri, maissirodi, medilaram dans la commune de Chetimari	SG	DC	PM	-	-
6	Acquisition d'une ambulance pour le CSI d'Issari	SG	AON	PM	-	21/03/2022

COMMUNE RURALE DE TIRMINI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Prestations intellectuels : renouvellement du PDC (Plan de développement communautaire)	SG	CI	PM	-	-
2	Achats des deux (2) véhicules (ambulance / Inspection)	SG	DC	PM	-	-
3	Réhabilitations des trois(03) puits: Maikonbarwa, Kalgo Maloumey, Serkin Yaki.	SG	DC	PM	-	-
4	Construction des quatres (04) classes semi-dures	SG	DC	PM	-	-
5	Acquisition de trois moteurs electrogènes: Tirmini, Maguirami, Dan Amanta	SG	AOO	PM	-	02/05/2022
6	Achats des matériels didactiques (Inspection de la commune).	SG	DRP	PM	-	01/08/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



COMMUNE RURALE DE CHETIMARI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	02/06/2022	3 mois	Commune
12/04/2022	14/04/2022	16/05/2022	21/05/2022	31/05/2022	07/06/2022	16/06/2022	45 Jours	Commune
13/04/2022	14/04/2022	16/05/2022	21/05/2022	31/05/2022	07/06/2022	16/06/2022	45 Jours	Commune
▪	06/06/2022	13/06/2022	13/06/2022	22/06/2022	29/06/2022	08/07/22	1 mois	Commune
▪	11/04/2022	18/04/2022	18/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	13/05/2022	45 Jours	Commune
30/03/2022	31/03/2022	02/05/2022	07/05/2022	17/05/2022	24/05/2022	02/06/2022	1 mois	Commune

COMMUNE RURALE DE TIRMINI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
▪	21/03/2022	28/03/2022	28/03/2022	06/04/2022	13/04/2022	22/04/2022	45 JRS	F.PROPRES
▪	11/04/2022	18/04/2022	18/04/2022	27/04/2022	04/05/2022	13/05/2022	2 SEMAINES	F.PROPRES
▪	21/03/2022	28/03/2022	28/03/2022	06/04/2022	13/04/2022	22/04/2022	45JRS	F.PROPRES
▪	28/03/2022	04/04/2022	04/04/2022	13/04/2022	20/04/2022	29/04/2022	▪	▪
11/08/2022	13/05/2022	14/06/2022	18/06/2022	28/06/2022	05/07/2022	14/07/2022	45 JRS	F.PROPRES
10/08/2022	12/08/2022	26/08/2022	29/08/2022	07/09/2022	14/09/2022	23/09/2022	45 JRS	F.PROPRES



PLAN PRÉVISIONNEL



MAISON D'ARRET DE MARADI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Alimentation des détenus de la maison d'Arret	REGISSEUR	DAO	-	-	16/02/2022

MAISON D'ARRET DE GUIDAN ROUNDJI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition des produits alimentaires pour les detenus	REGISEUR	DRP	PM	-	14/03/2022

MAISON D'ARRET DE MAYAHI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Alimentation des détenus à la maison d'arret de Mayahi	DMP/MSP	DRP	PM	-	31/03/2022

PRISON CIVILE DE DAKORO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

DONNEES SUR LA

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	GENERALITES			DOSSIERS
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)
1	Acquisition des produits alimentaires	PRISON CIVILE DE DAKORO	AOO	PM	-	28/02/2022



PLAN PRÉVISIONNEL



MAISON D'ARRET DE MARADI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)

22/02/2022	22/02/2022	22/03/2022	24/03/2022	30/03/2022	05/04/2022	07/04/2022	12 mois	BN
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	---------	----

MAISON D'ARRET DE GUIDAN ROUMDJI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)

23/03/2022	24/03/2022	31/03/2022	05/04/2022	14/04/2022	21/04/2022	02/05/2022	6MOIS	Budget National
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------	-----------------

MAISON D'ARRET DE MAYAHI

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)

11/04/2022	12/04/2022	19/04/2022	22/04/2022	03/05/2022	10/05/2022	19/05/2022	7 jours	BN
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	---------	----

PRISON CIVILE DE DAKORO

Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2022

PASSATION DES MARCHES

D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES		EXECUTION			
Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date d'invitation à Soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contact (14)	Date d'approbation par le CMP/CF et engagement Comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)

09/03/2022	10/03/2022	11/04/2022	16/04/2022	26/04/2022	03/05/2022	12/05/2022	Trois semaines	BN
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	----------------	----



Décision N°011/ARMP/CRD

du mardi 08 Mars 2022 sur l'examen de la recevabilité du recours de la Nigérienne de l'Automobile, BP : 10 510 Niamey, TEL : (+227) 20 33 78 90 contre le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel, relatif à la l'Appel d'Offres Ouvert National N°01/2022/FR/SDS/PCRSS/3F, portant acquisition de matériel roulant pour l'unité de mise en œuvre du PCRSS/3F/SDS (lot unique).

Vu la Directive N° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Vu la Directive N° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Vu la loi N°2011-37 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger ;

Vu le Décret N°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le Décret N°2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, et ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;

Vu le Décret N° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2021- 410/PRN/PM du 04 Juin 2021, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2021/787/PRN/PM du 23 septembre 2021, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Règlement Intérieur du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la résolution du CNR du 02 décembre 2021, portant nomination du Président du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la Décision N°00003/PCNR/ARMP du 02 décembre 2021, portant désignation des membres du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la requête de La Nigérienne de l'Automobile en date du 04 Mars 2022 ;

Vu les pièces du dossier ;

Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session tenue à la date susvisée, à laquelle siégeaient **Mesdames Bachir Safia Soromey**, Présidente du CRD, **Souleymane Gambo Mamadou**, **Mamane Aminata Maiga Hamil**, **Messieurs Oumarou Moussa**, **Yahaya Madou** tous

Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, membres dudit Comité, assisté de **Monsieur Elhadji Magagi Ibrahim**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance, après en avoir délibéré conformément à la loi et aux principes généraux de la régulation, le CRD a rendu la décision dont la teneur suit :Entre

La Nigérienne de l'Automobile, candidate, **Demanderesse** d'une part ;

Et

Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel, Autorité Contractante, **Défendeur**, d'autre part ;

Sans que les présentes qualités puissent nuire ni préjudicier aux droits et intérêts respectifs des parties en cause mais au contraire sous les plus expresses réserves de fait et de droit.

Faits, procédure et prétentions des parties

Dans le cadre de la passation du marché objet de l'appel d'offres susvisé, publié le Jeudi 17 Février 2022 dans le journal « Le SAHEL » N° N°10277, **La Nigérienne de l'Automobile (LANA)** a acheté le Dossier d'Appel d'Offres National (DAON) le **lundi 28 Février 2022**.

Par courrier reçu le **mercredi 02 mars 2022**, l'Administrateur Général de **LANA** a introduit un recours préalable pour contester ce DAO.

Il soutient à l'appui de son recours que les caractéristiques et les spécifications techniques de cet appel à concurrence n'ont pas respecté les dispositions de l'arrêté **n°0041/PM/ARMP du 29 mars 2021**, portant approbation du canevas des caractéristiques et spécifications techniques pour la passation des marchés de fourniture de matériels roulants, en ce sens qu'elles excluent d'avance la Nigérienne de l'Automobile au profit de la marque TOYOTA.

En outre, il demande au coordonnateur du projet, d'éclater le lot unique en au moins deux lots, car il s'agit selon lui de 2 types de catégories de véhicules à savoir, Pick-Up double cabine et Station Wagon.

Il fait savoir que la plupart des fabricants automobiles ne produisent pas toutes les catégories de véhicules, à titre illustratif, il affirme que Toyota ne fabrique pas des camions alors que Mitsubishi en fabrique, Toyota fabrique des Hard Top pendant que Mitsubishi n'en fabrique pas et les deux fabriquent tous le modèle Pick-Up.



Selon lui, le DAO cible la marque Toyota, qui est seule susceptible de répondre techniquement aux cahiers de charge, ce qui est contraire aux principes de l'économie et l'efficacité du processus d'acquisition, du libre accès à la commande publique, de l'égalité de traitement des candidats; de la reconnaissance mutuelle et de la transparence des procédures à travers la rationalité, la modernité et la traçabilité prévus par l'article 9 du code des marchés publics et des délégations de services publics.

Au vu de tout ce qui précède, l'Administrateur Général de La Nigérienne de l'Automobile a demandé au Secrétaire Exécutif du PCRSS de bien vouloir se conformer aux dispositions du code des marchés publics et à celles de l'arrêté précité.

Par lettre reçue le jeudi 03 mars 2022, le Coordonnateur National Adjoint du PCRSS, Personne Responsable du Marché a répondu au recours préalable en indiquant que l'Avis d'Appel d'Offres querellé ayant été publié le Jeudi 17 février 2022 et conformément aux dispositions de l'article 165 du code des marchés publics, relatives au recours préalable : « **Sous peine d'irrecevabilité, ce recours doit être exercé dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la publication de l'avis d'appel d'offres ou de la communication du dossier d'appel d'offres, de la notification de la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché ou la délégation de service public** », le PCRSS ne peut pas donner une suite favorable à la requête de La Nigérienne de l'Automobile.

Par lettre en date du jeudi 03 mars 2022, la requérante a notifié au Secrétaire Exécutif de la **Stratégie pour le Développement de la Sécurité dans les zones Sahelo-Sahareinne du Niger**, qu'une erreur s'est glissée au niveau de la date du courrier N/Réf./L/N°025/LANA/22, Il s'agissait de : Niamey, le 02 Mars 2022 au lieu du 02 Février 2022.

N'étant pas satisfait de la réponse donnée à son recours préalable, l'Administrateur Général de LANA a saisi par requête reçue le vendredi 04 mars 2022, enregistrée au secrétariat du Comité de Règlement des Différends sous le numéro 404 (005), ledit comité, pour demander le réexamen du DAO sus indiqué.

Sur la recevabilité du recours

En application de l'article 165 du Code des Marchés Publics, le recours préalable doit être exercé dans les **cinq (5) jours ouvrables** suivant la publication de l'avis d'appel d'offres ou de la communication du dossier d'appel d'offres, de la notification de la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché ou la délégation de service public.

Selon les dispositions l'article 166 du code précité, en l'absence de décision favorable dans les **cinq (05) jours ouvrables** suivant le dépôt du recours préalable, le requérant dispose de **trois (03) jours ouvrables** pour présenter un recours contentieux devant le CRD.

Dans le cas d'espèce, La Nigérienne de l'Automobile a introduit son recours préalable, le mercredi 02 mars 2022, après avoir acheté le Dossier d'Appel d'Offres, le lundi 28 Février 2022.

Il ressort de la lecture de l'article susvisé qu'à compter du jeudi 03 mars 2022, La Nigérienne de l'Automobile avait jusqu'au mardi 08 mars 2022, pour introduire un recours devant le CRD, ce qu'elle a fait, dès le vendredi 04 mars 2022, soit dans les délais et les formes requis.

Il y a lieu, dès lors, de déclarer recevable en la forme, le recours de La Nigérienne de l'Automobile contre le **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel**.

PAR CES MOTIFS :

- déclare, recevable en la forme, le recours de La Nigérienne de l'Automobile contre le **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel** ;

- dit qu'en application de l'article 167 du code des marchés publics, la **procédure de passation du marché querellé est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;

- dit qu'un **Conseiller est désigné** pour instruire le dossier ;

- dit que les **documents originaux relatifs** à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les meilleurs délais ;

- dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;

- dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à La Nigérienne de l'Automobile ainsi qu'au **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel**, la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 08 Mars 2022

LA PRÉSIDENTE DU CRD

Madame BACHIR SAFIA SOROMEY



Décision N°017/ARMP/CRD

du 24 Mars 2022 sur l'examen au fond du recours de La Nigérienne de l'Automobile, BP : 10 510 Niamey, TEL : (+227) 20 33 78 90 contre le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel, relatif à l'Appel d'Offres Ouvert National N°01/2022/FR/SDS/PCRSS/3F, portant acquisition de matériel roulant pour l'unité de mise en œuvre du PCRSS/3F/SDS (lot unique).

Vu la Directive N° 04/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Vu la Directive N° 05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005, portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Vu la loi N°2011-37 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public au Niger ;

Vu le Décret N°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016, portant code des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le Décret N°2011-687/PRN/PM du 29 décembre 2011, portant attributions, composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, et ses textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2004-192/PRN/PM du 06 juillet 2004, fixant les modalités de fonctionnement du Comité de Règlement des Différends ;

Vu le Décret N° 2019-222/PRN/PM du 29 avril 2019, portant nomination des membres du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2021-410/PRN/PM du 04 Juin 2021, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2021/787/PRN/PM du 23 septembre 2021, portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Règlement Intérieur du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la résolution du CNR du 02 décembre 2021, portant nomination du Président du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la Décision N°00003/PCNR/ARMP du 02 décembre 2021, portant désignation des membres du Comité de Règlement des Différends ;

Vu la requête de La Nigérienne de l'Automobile du 04 Mars 2022 ;

Vu es pièces du dossier ;

Entendu le conseiller instructeur en son rapport ;
Statuant en matière de règlement de différend relatif à l'attribution de marchés publics, en sa session tenue à la date susvisée, à laquelle siégeaient Mesdames **Bachir Safia Soromey**, Présidente, **Souleymane Gambo Mamadou**, **Messieurs Oumarou Moussa**, **Yahaya Madou** et **Moustapha Matta**, tous Conseillers à l'Agence de Régulation des Marchés Publics, membres dudit Comité, assisté de **Messieurs Yacouba Soumana**, Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques et **Elhadji Magagi Ibrahim**, Chef de Service du Contentieux, assurant le secrétariat de séance, après en avoir délibéré conformément à la loi et aux principes généraux de la régulation, le CRD a rendu la décision dont la teneur suit entre :

La Nigérienne de l'Automobile, candidate, **Demanderesse** d'une part ;

Et

Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel, Autorité Contractante, **Défendeur**, d'autre part ;

FAITS :

Dans le cadre de la passation du marché objet de l'appel d'offres susvisé, publié le 17 Février 2022 dans le journal « Le SAHEL » N°10277, **La Nigérienne de l'Automobile (LANA)** ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres National (DAON) a introduit un recours préalable le 02 mars 2022 pour contester les spécifications et caractéristiques techniques contenues dans ledit Dossier.

Le Coordonnateur National Adjoint du **PCRSS**, Personne Responsable du Marché a répondu au recours préalable le 03 mars 2022.

N'étant pas satisfait de la réponse donnée à son recours préalable, l'Administrateur Général de **LANA** a introduit un recours devant le Comité de Règlement des Différends le 04 mars, pour demander le réexamen du DAO afin d'en extirper les spécifications et caractéristiques techniques qui ne sont pas conformes à la réglementation sur les marchés publics.

C'est ainsi que dans le cadre du traitement dudit recours, le Comité de céans a rendu le 08 Mars 2022, la décision n°000011/ARMP/CRD sur la forme, dont la teneur suit :

- déclare, recevable en la forme, le recours de **La Nigérienne de l'Automobile** contre le **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel** ;

- dit qu'en application de l'article 167 du code des marchés publics, **la procédure de passation du marché querellé est suspendue**, en attendant la décision au fond du Comité de Règlement des Différends ;

- dit qu'un Conseiller est désigné pour instruire le dossier ;

- dit que les **documents originaux** relatifs à la procédure dudit marché doivent être transmis à l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans **les meilleurs délais** ;

- dit que cette décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur.

En application de cette décision, le Secrétariat Exécutif de l'ARMP a demandé, par lettre du 10 Mars 2022, au Coordonnateur du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel, la transmission des documents originaux relatifs au marché, aux fins d'instruction du dossier, ce qu'il a fait par bordereau d'envoi, reçu le 14 Mars 2022.

LES MOYENS DEVELOPPES A L'APPUI DU RECOURS

L'administrateur Général de la Nigérienne de l'Automobile prétend que les caractéristiques et les spécifications techniques contenues dans l'appel d'offres n'ont pas respecté les dispositions de l'arrêté n°0041/PM/ARMP du 29 mars 2021, portant approbation du canevas



des caractéristiques et spécifications techniques pour la passation des marchés de fourniture de matériels roulants, en ce sens qu'elles excluent d'avance la Nigérienne de l'Automobile au profit de la marque TOYOTA.

Il demande au coordonnateur du projet, d'éclater le lot unique en au moins deux lots pour se conformer aux dispositions de l'arrêté précité car il s'agit de 2 types de catégories de véhicules à savoir, Pick-Up double cabine et Station Wagon.

En effet, il explique que la plupart des fabricants automobiles ne produisent pas toutes les catégories de véhicules, à titre illustratif, il affirme que Toyota ne fabrique pas des camions alors que Mitsubishi en fabrique, Toyota fabrique des Hard Top pendant que Mitsubishi n'en fabrique pas et les deux fabriquent tous le modèle Pick-Up.

Selon lui, le DAO cible la marque Toyota, qui est seule susceptible de répondre techniquement aux cahiers de charge, ce qui est contraire aux principes de l'économie et l'efficacité du processus d'acquisition, du libre accès à la commande publique, de l'égalité de traitement des candidats; de la reconnaissance mutuelle et de la transparence des procédures à travers la rationalité, la modernité et la traçabilité prévus par l'article 9 du code des marchés publics et des délégations de services publics.

C'est pourquoi, il a demandé au Secrétaire Exécutif du PCRSS de se conformer aux dispositions du code des marchés publics et à celles de l'arrêté précité.

LES MOTIFS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Pour sa part, le Coordonnateur du **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel** soutient sans examiner le fond du recours préalable introduit par le requérant, qu'il ne peut pas donner une suite favorable à sa requête, en indiquant en effet, que l'Avis d'Appel d'Offres querellé ayant été publié le **Judi 17 février 2022** et conformément aux dispositions de l'article 165 du code des marchés publics, relatives au recours préalable : « **Sous peine d'irrecevabilité, ce recours doit être exercé dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la publication de l'avis d'appel d'offres ou de la communication du dossier d'appel d'offres, de la notification de la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché ou la délégation de service public** ».

L'OBJET DU DIFFEREND

Il ressort des éléments des faits que le différend porte sur la conformité des spécifications et caractéristiques techniques du Dossier d'Appel d' N°01/2022/FR/SDS/PCRSS/3F aux exigences de l'arrêté n°0041/PM/ARMP du 29 mars 2021, portant approbation du canevas des caractéristiques et spécifications techniques pour la passation des marchés de fourniture de matériels roulants.

EXAMEN AU FOND DU DIFFEREND

Le Comité de Règlement des Différends, après avoir entendu le conseiller instructeur en son rapport et suite aux échanges, constate que les spécifications techniques contenues dans le DAO n'ont pas respecté les dispositions de l'arrêté sur le canevas notamment la classification de matériels roulant par catégorie.

Le CRD a aussi constaté que la PRM lors de son audition est restée

muette sur la question du respect des dispositions de l'arrêté susvisé.

Relativement à la prétention de la requérante d'éclater le lot unique en au moins, deux lots pour permettre à tous les concessionnaires de participer à la concurrence, le CRD constate qu'il revient à l'autorité contractante d'exprimer librement son besoin et d'élaborer son dossier d'appel à concurrence en se conformant à la réglementation sur les marchés publics.

En considération de tout ce qui précède, il y a lieu, dès lors, de déclarer, fondé, le recours du de **La Nigérienne de l'Automobile** contre le **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel**, de dire que les spécifications techniques contenues dans le DAO ne respecte pas les dispositions de l'arrêté **n°0041/PM/ARMP du 29 mars 2021**, portant approbation du canevas des caractéristiques et spécifications techniques pour la passation des marchés de fourniture de matériels roulants et d'ordonner à la PRM supprimer les spécifications et caractéristiques techniques non conformes en vue de garantir la concurrence.

PAR CES MOTIFS :

- constate que les spécifications techniques contenues dans le DAO ne respecte pas les dispositions de l'arrêté **n°0041/PM/ARMP du 29 mars 2021**, portant approbation du canevas des caractéristiques et spécifications techniques ;

- déclare, fondé, le recours de **La Nigérienne de l'Automobile** contre le **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel**;

- ordonne d'ordonner à la PRM d'extirper les spécifications et caractéristiques techniques non conformes en vue de garantir la concurrence.

- dit que la décision est exécutoire, conformément à la réglementation en vigueur ;

- dit que le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de notifier à **La Nigérienne de l'Automobile**, ainsi qu'au **Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel**;

- dit que la présente décision qui sera publiée au journal des marchés publics.

Fait à Niamey, le 24 Mars 2022

LA PRÉSIDENTE DU CRD

Madame BACHIR SAFIA SOROMEY



Champ d'application des différents modes de passation des marchés publics au Niger